

de la bibliothèque de Sainte-Anne-des-Lacs

bibliothèque est « plus qu'un dépôt de livres »

Un bâtiment obsolète, une démographie galopante

Érigée en 1991 pour environ 1 000 habitants, la bibliothèque est aujourd'hui complètement dépassée par l'explosion démographique de la municipalité, qui compte désormais plus de 4 000 résidents. Avec seulement 119 m², elle est loin des 519 m² recommandés pour répondre aux besoins actuels.

L'audit mené par BG Architectes révèle des problèmes structurels importants : plancher dénivélé, humidité persistante et infiltrations d'eau. Le rapport est sans appel : la réfection exigerait des investissements jugés disproportionnés, et le bâtiment, déjà inadéquat pour une bibliothèque publique moderne, ne peut remplir sa mission à long terme.

Un manque d'espace à tous les niveaux

Les contraintes se font sentir dans chaque recoin :

- Un seul téléphone pour trois employés, sans espace confidentiel pour les échanges critiques;
- Un comptoir d'accueil exigu et un nombre insuffisant d'ordinateurs pour les usagers;
- Aucun espace adéquat pour la réparation, l'étiquetage et le rangement du matériel;
- Une collection déjà réduite et amputée du tiers en raison du poids des livres et de la capacité

portante du plancher, entraînant la perte de la précieuse « collection déposée » du réseau des bibliothèques, un service crucial pour les petites bibliothèques aux budgets restreints;

- Des activités collectives, comme l'heure du conte ou les conférences, limitées par une capacité maximale de 20 personnes;
- L'absence totale de lieux adaptés pour les adolescents, de zones calmes pour étudier ou d'un espace repas pour les employés.

Une voix citoyenne

Devant l'urgence de la situation, un regroupement citoyen informel, les Amis de la bibliothèque, milite pour une solution durable. Leur souhait : voir aboutir le projet d'une nouvelle bibliothèque intégrée à l'hôtel de ville, tel que le propose la Municipalité. « Notre volonté n'est pas de nous opposer, mais de soutenir, de convaincre, pas de diviser; on veut appuyer un projet positif, créatif et adapté aux besoins actuels », répète Suzanne Labrecque.

Depuis leur formation, les Amis de la bibliothèque se consacrent à informer et à donner une voix aux partisans de la bibliothèque, plus souvent silencieux que ses opposants. Ils ont mené différentes actions : articles dans le journal local; participation aux séances du conseil municipal;

rencontres avec la mairesse, la directrice générale et les conseillers.

Cependant, le dossier avance lentement. Des projets précédents ont été bloqués, notamment un en 2018, repoussé à la suite d'un référendum. Plus récemment, la demande de subvention présentée au gouvernement québécois a été refusée, entraînant de nouveaux retards. De plus, le groupe fait face à une certaine résistance au sein de la municipalité, notamment concernant les augmentations de taxes, malgré les arguments démontrant le faible coût collectif d'une bibliothèque.

Un rôle social et culturel incontournable

Pour ces bénévoles, la bibliothèque est bien plus qu'un lieu de prêt de livres : son rôle social s'est transformé. « Autrefois, le troisième lieu, après la maison et le travail, c'était l'église : aujourd'hui, c'est la bibliothèque, c'est un espace où tout le monde est le bienvenu, peu importe son revenu », rappelle Valérie Lépine. « Ici, pas besoin d'acheter quoi que ce soit pour avoir sa place », ajoute madame Labrecque, avec conviction.

Malgré des installations limitées, la bibliothèque connaît une affluence record. Devenue un véritable repère dans la vie communautaire, elle est aujourd'hui perçue comme un espace essentiel de socialisation et d'inspiration, et un rare lieu intergénération-

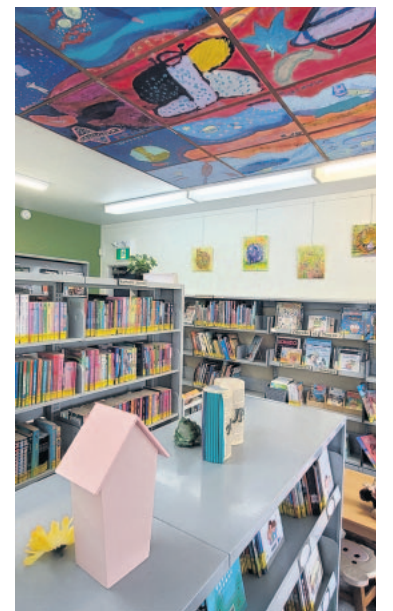
nel où jeunes et moins jeunes se côtoient. Ses fonctions sociales et culturelles demeurent multiples et vitales :

- Seul lieu culturel permanent de la municipalité, accessible gratuitement à tous;
- Espace de rencontre qui brise l'isolement, favorise les échanges et crée de nouveaux liens;
- Pôle éducatif pour les enfants, en soutien au langage et à la réussite scolaire, avec une offre en français et en anglais utilisée par la garderie et le camp de jour;
- Accès direct à la culture et à l'information grâce à une collection variée et au prêt entre bibliothèques;
- Lieu d'activités et d'innovation avec clubs de lecture, conférences, et initiatives créatives comme la confection de sacs écoresponsables à partir de vêtements recyclés.

Pour ces défenseuses, toute fermeture ou réduction des services représenterait une véritable « catastrophe » sociale, culturelle et communautaire.

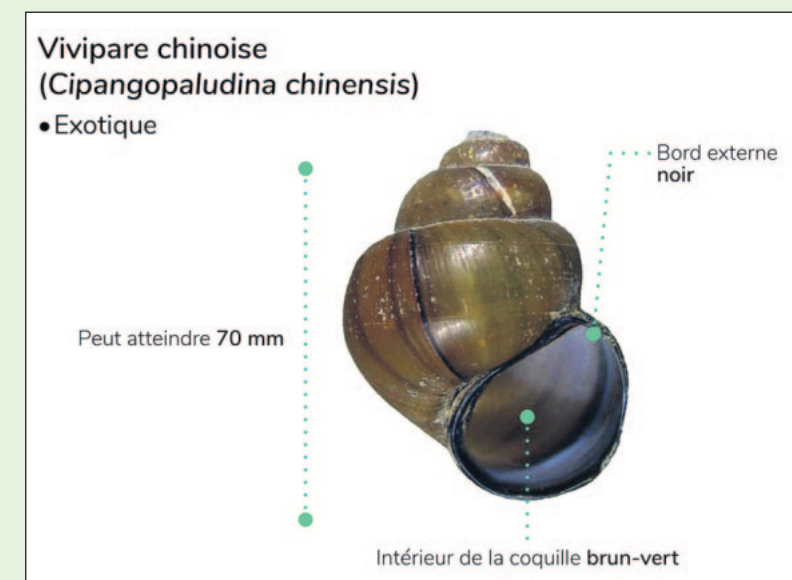
Un enjeu électoral

Dans les échanges de voisinage comme lors des réunions municipales, le sujet revient sans cesse. « On sent que les citoyens ne veulent pas perdre leur bibliothèque : c'est inimaginable pour eux », affirme Marie-Andrée Clermont. Avec les élections municipales qui approchent, l'avenir



du projet sera entre les mains du prochain conseil municipal. Les Amis de la bibliothèque appellent les citoyens « à s'informer, à assister aux conseils municipaux, à lire les comptes rendus et infolettres », et surtout, à « contacter leurs conseillers et les candidats pour manifester leur intérêt et poser des questions sur l'avenir de la bibliothèque ». Le groupe entend bien rappeler aux candidats l'importance de cet enjeu. « Notre défi, c'est de faire de la bibliothèque un sujet incontournable pour le prochain conseil », conclut madame Lépine.

**Pour consulter le plus récent audit : GILBERT, Maxime-Karl. 2024, 21 octobre. « Audit technique sommaire – architecture ». No de référence : 19-857-D. Voir le lien sur notre site Web*



laient se débarrasser d'escargots qui s'étaient multipliés ou tout simplement pour vidanger et nettoyer leur aquarium. Selon les informations tirées de nombres de sites, cet escargot peut atteindre de fortes densités de population. Une femelle aura plus de 150 bébés au cours de sa vie.

Les populations de vivipares chinoises affectent, notamment, la diversité des plantes et des algues qui poussent dans son habitat, elles modifient la qualité de l'eau en affectant le cycle du phosphore et de l'azote et contri-

bue, finalement, à diminuer la quantité de nourriture disponible.

« L'union fait la force », semble-t-il. Ne devrait-on pas plutôt dire : « Le nombre fait la force ». Dans le cas de la vivipare chinoise, les deux expressions lui siéent bien, car il devient une nuisance par son agglomération le long des rives.

Leurs coquilles peuvent devenir inconfortables lors de la baignade et l'odeur nauséabonde des escargots morts éloignerait n'importe quel humain de la zone infectée. Il est tenace et s'adapte à diverses condi-

tions. Par exemple, il peut supporter les hivers rigoureux québécois et les périodes de sécheresse estivales.

Ne pas retirer, mais signaler

« Surtout, il ne faut pas la retirer de l'eau. », de mentionner Mathieu Langlois, directeur de l'Environnement de Sainte-Anne-des-Lacs, lors d'une séance de travail avec l'ABVLACS.

L'idée sous-jacente à ce message est fondamentale : « Le but est de localiser et suivre l'évolution de la population afin de pouvoir intervenir efficacement, tout en s'assurant de retirer la bonne espèce. Il est, donc, illégal de retirer une quantité importante de vivipares chinoises de l'eau sans un permis ministériel. »

L'important, selon lui, est de vraiment suivre l'évolution de cet escargot pour cumuler le plus d'informations possible dans le but de planifier et consolider les actions à venir. Les services d'un biologiste spécialiste dans ce domaine vont s'avérer nécessaires, notamment, pour confirmer ou infirmer la présence de vivipare dans les fonds des lacs ou des ruisseaux de Sainte-Anne-des-Lacs et permettre un suivi plus précis des populations.

L'ABVLACS et la Municipalité en action

La cartographie – À partir d'une première des données recueillies au cours de l'été par les citoyens et les Sentinelles des lacs d'ABVLACS, Mathieu Langlois élaborera, à la fin de l'automne, une cartographie de la propagation de la vivipare. Il est à noter que certains endroits ont déjà été répertoriés par l'agent de liaison Shayan Lafrance, lors de la prise des mesures du périphyton sur le lac Marois durant l'été.

Avec les belles journées d'automne déjà annoncées, il est encore possible de procéder à des signalements via le formulaire disponible sur le site internet de la Municipalité (section permis et formulaire) ou par courriel au directeur de l'Environnement <https://citoyen.sadl.qc.ca/demandes-en-ligne/detection-myriophylle>.

Présence d'un biologiste – La présence d'un biologiste expert dans ce domaine sera un élément essentiel d'où le besoin de soumettre un dossier bien étoffé au ministère de l'Environnement pour obtenir une accréditation à laquelle se rattache, sans contredit, une subvention.

Le directeur de l'environnement fait aussi mention de la possibilité d'une collaboration avec le CRE Laurentides (Conseil régional de l'environnement des Laurentides) et l'Organisme de bassin versant de la rivière du nord (ABRINORD) pour soutenir l'ABVLACS et la Municipalité dans leurs démarches.

Contrôle de la population – « L'implication d'un biologiste nous permettra de nous pencher sur le contrôle de la population. Il va sans dire que nous n'arriverons jamais au nombre « 0 », d'expliquer Mathieu Langlois.

Selon les recommandations du biologiste, il y aura un suivi de l'évolution de la vivipare ou une mise en place des procédures pour retirer les populations de vivipares chinoise en respectant les normes environnementales.

S'informer avant de réagir

Pour l'instant, selon les données recueillies cet été, la présence de la vivipare chinoise dans les lacs Guindon et Marois de Sainte-Anne-des-Lacs n'affecterait pas les différents usages de l'eau de ces lacs selon monsieur Langlois.